

Toulouse, le 18 mars 2014

Mesdames, Messieurs les Auxiliaires de Vie Scolaire,

Nous vous remercions pour l'envoi de votre courrier.

Votre travail au quotidien est exemplaire. Vous apportez tellement aux élèves handicapés, aux autres élèves, aux professeurs et aux parents.

Malheureusement, comme tous les autres travailleurs précaires, vous êtes traités avec mépris.

Notre liste aux élections municipales de Toulouse se compose de nombreux chômeurs et précaires car nous voulions mettre en avant les sans-voix, ceux que l'on ignore, ceux que l'on n'entend pas. Nous en avons assez de cette société qui ne nous offre que le chômage et la précarité.

Par rapport à vos conditions et contrats de travail, nous sommes pour la TITULARISATION de tous les précaires à plein temps.

Ainsi, les AVS en "contrat Mairie" auront une proposition immédiate de fonctionnaire territorial comme le sont les ATSEM avec repas gratuit le midi comme pour les animateurs du Clae.

Pour les AVS employés par le Rectorat, nous demandons au niveau national la pérennisation de tous les AVS en tant que fonctionnaires catégorie B.

Il faudrait que tous les anciens AVS qui ont dû arrêter ce travail puissent, s'ils le désirent, être ré-embauchés.

Cela se justifie largement car des milliers d'enfants handicapés ne sont pas scolarisés faute d'AVS.

Afin d'accomplir un meilleur travail et d'accompagner au mieux les élèves, un volet formation conséquent sera consacré aux AVS. Il est possible d'envisager un temps de formation tous les mercredi après-midi avec des spécialistes du handicap et des temps de discussion et de partage entre AVS.

Nous pensons même que dans chaque classe, un emploi d'AVS pourrait être créé. Cela renforcerait la qualité et les conditions de travail pour tous. Cela pourrait correspondre au rôle d'AVS scolarité qui existe dans les Clis. Ainsi il pourrait y avoir un AVS collectif et un AVS individuel dans un même classe.

Enfin, nous sommes prêts à vous soutenir dans vos luttes pour les AVS menacés dans les écoles de Toulouse. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez que nous soyons présents à vos actions.

Aucun AVS ne doit être renvoyé à Pôle Emploi, tous les contrats doivent être prolongés d'une façon ou d'une autre.

Nous espérons avoir répondu à vos attentes et vous adressons nos sincères salutations militantes.

La liste "Toulouse en Marche !"
conduite par Ahmed Chouki